AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0981
FR0000060873-FS0410

17 mai 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 mai 2017, la société Schroder Investment Management Limited[1] (31 Gresham Street, Londres EC2V 7QA, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion[2], a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 mai 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS[3] et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 1 370 035 actions MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS représentant autant de droits de vote, soit 4,84% du capital et 4,81% des droits de vote de cette société[4].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS sur le marché.

[1] Contrôlée au plus haut niveau par Schroders Plc., détenteur ultime des droits de vote attachés aux actions MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS détenues par sa filiale Schroder Investment Management Limited. Le déclarant a précisé que la société Schroders Plc. et ses filiales ne détiennent aucune action MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS à l'exception des actions détenues par la société Schroder Investment Management Limited.

[2] La participation de Schroder Investment Management Limited est détenue pour le compte des clients, étant précisé que le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder l'exercice des droits de vote.

[3] Anciennement dénommée BELVEDERE.

[4] Sur la base d'un capital composé de 28 332 173 actions représentant 28 499 889 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.